

MOUVEMENT DE PROTESTATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Plusieurs facultés maintiennent la poursuite de la grève



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

Trump, un président bien élu, mais est-il venu au bon moment ?

Trump vient d'être élu confortablement président des Etats Unis. Il hérite d'une économie très forte, de plus en plus performante, avec une inflation maîtrisée (autour de 2%), un quasi plein-emploi, une économie innovante grâce à la puissance de sa recherche et de ses entreprises. En même temps Trump hérite d'une géopolitique en pleine recomposition et des risques forts de confrontations directes dans plusieurs régions du monde. Les impacts de cette élection sur l'économie sont sérieux.

P3

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

**L'occupation de la Palestine
doit cesser**

P11

Affaire du «Faux général»

**Yacoub Belhassine condamné
à 10 ans de prison ferme**

P3

SURFACES IRRIGUÉES

Un plan triennal pour atteindre 3 millions d'hectares d'ici 2028

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, mardi soir dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Menia, qu'un plan triennal avait été élaboré en vue d'atteindre 3 millions d'hectares de surfaces irriguées d'ici 2028. "L'extension des surfaces irriguées, notamment au Sud du pays, est désormais un impératif en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le secteur agricole" a-t-il expliqué, précisant qu'un "travail est en cours pour augmenter les capacités de production, à travers l'extension de ces surfaces ayant atteint 1,1 million d'hectares (250.000 hectares par an), en application de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ce plan triennal est entré en vigueur au cours de la saison agricole actuelle pour atteindre les objectifs fixés pour réaliser l'autosuffisance et contribuer à porter le produit brut intérieur (PIB) à 400 mds USD, a ajouté le ministre, notant que le secteur agricole a réalisé, au titre de la dernière saison, une production s'élevant à 15% du PIB. "Les installations de stockage dont les travaux de réalisation ont été récemment lancés à travers le territoire national, témoignent, en effet, de la volonté de l'Etat de développer le secteur, notamment en matière de production des céréales et des semences. Ces projets renforcent les capacités de stockage, particulièrement dans les wilayas du Sud, qui ont enregistré une production importante dans les cultures stratégiques", a-t-il fait savoir.

Lors de sa visite, M. Cherfa a inspecté le projet de réalisation de deux centres de proximité de stockage des céréales dans la commune d'El-Menia, où il a souligné la nécessité de respecter toutes les normes en vigueur pour la réalisation de ces centres, et de les réceptionner avant le début de la campagne de récolte au titre de la saison agricole en cours. Il a également pris connaissance des résultats encourageants de la culture du tournesol dans une exploitation pilote apparentant à un investisseur privé, s'étendant sur une superficie de 50 hectares, où il a souligné la nécessité d'élargir les surfaces dédiées à cette filière, lors de la prochaine saison, dans le cadre de promotion du produit national issu de l'agriculture de transformation, tels que les cultures oléagineuses et sucrières, et les légumineuses.

R.N

CONSEIL DES PARTICISSIONS DE L'ÉTAT

Accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Conseil des Participations de l'Etat. Selon le compte rendu de la réunion, celle-ci a été consacrée à la poursuite des démarches légales pour le transfert de la propriété des biens immobiliers saisis, conformément à des décisions judiciaires définitives, dans le cadre de la lutte contre la corruption. Ces biens seront transférés, à une valeur déterminée, aux entités et institutions publiques.

Au cours de la réunion, le Conseil des Participations de l'Etat a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la Banque de Développement Local (BDL), dans la limite de 30%, afin de la mettre en bourse pour une souscription publique à la Bourse d'Alger.

Le communiqué a précisé que cette mesure vise à poursuivre l'amélioration et la promotion de la gouvernance des banques publiques, ainsi qu'à dynamiser la Bourse d'Alger et à activer son rôle dans le financement des investissements, conformément aux orientations du Président de la République.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'USINES DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

La première unité réceptionnée le 20 décembre

Le programme des usines de dessalement, décidé en 2021 vise à faire face aux défis croissants liés à l'eau résultant du déclin des sources d'eau souterraine et de surface dû au changement climatique. Le programme comprend cinq grandes usines de dessalement qui seront reliées à environ 20 wilayas côtières et de l'intérieur du pays.

Le directeur central au ministère de l'Hydraulique, M. Abdel Aziz Ardjoum, a indiqué, lors de son passage à l'émission "l'Invité du matin" de la chaîne 1 de la Radio algérienne, que les travaux avancent à un bon rythme pour mettre en œuvre le programme des usines de dessalement, décidé en 2021 sous les directives du Président de la. Abdelmadjid Tebboune, vise à faire face aux défis croissants liés à l'eau résultant du déclin des sources d'eau souterraine et de surface dû au changement climatique. Le programme comprend cinq grandes usines de dessalement qui seront reliées à environ 20 wilayas côtières et de l'intérieur du pays, ce qui contribuera à fournir de l'eau potable à une grande partie de la population. Il a souligné que les nouvelles stations, dont la station d'Al-Tarf, visitée récemment par le ministre de l'Hydraulique, visent à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau des zones côtières et intérieures. Il a indiqué que les travaux sont en cours et avancent à un bon rythme afin de respecter les délais impartis et des sociétés spécialisées et des bureaux d'études nationaux et internationaux ont été chargés de superviser la mise en œuvre de ces projets conformément aux normes internationales.



M. Ardjoum a ajouté que l'Etat a investi massivement dans ce secteur pour faire face à la pénurie d'eau, notamment à la lumière de la diminution des stocks de barrages, dont certains, comme celui de Tiaret, étant complètement à sec. Ce qui, selon lui, a incité le ministère à recourir au forage de puits plus profonds pour compenser la pénurie. Par ailleurs, ce responsable a assuré qu'il y a une amélioration notable du niveau de distribution d'eau potable en 2024 par rapport aux années précédentes, car des travaux sont en

cours pour parvenir à un équilibre entre les zones qui souffrent de pénurie. Il a fait état de la diminution du nombre de plaintes des citoyens concernant l'eau. Ce qui est, à ses yeux, le signe d'une amélioration de la distribution et de l'approvisionnement de l'eau potable. Il a ajouté que l'Algérie est en mesure de produire 3,4 milliards de mètres cubes d'eau par an, grâce à de nouveaux programmes qui entraîneront prochainement en service et qui contribueront à répondre aux besoins croissants de la population en raison de la croissance

démographique. Par ailleurs, M. Ardjoum a appelé à la nécessité de sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver les ressources en eau, notant que le gaspillage constitue un défi qui nécessite une sensibilisation à l'importance de rationaliser la consommation. Il a souligné que l'Etat déploie de grands efforts grâce à d'énormes investissements pour garantir l'approvisionnement en eau potable, ce qui nécessite la coopération des citoyens avec les autorités pour parvenir à une durabilité.

Synthèse: Ali.C

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

La situation de 3 groupes publics passée au peigne fin

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a tenu mardi à Alger, des séances de travail avec le Groupe public "AGRODIV", spécialisé en Agro-Industries, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), et l'Entreprise nationale de constructions de matériaux et équipements ferroviaires (FERROVIAL), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de ces réunions, les dernières d'une série de rencontres d'évaluation des groupes industriels et organismes sous tutelle, M. Ghrieb a évoqué les orientations générales du secteur industriel conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relever la contribution du secteur industriel au Produit intérieur brut (PIB). La situation actuelle et les projets futurs de chaque Groupe, ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent, ont été également évoqués lors de cette réunion. Selon les données présentées,

le groupe "GICA" a réalisé des résultats "très encourageants", dans la production du ciment, contribuant significativement à la couverture des besoins nationaux, et s'est lancé en 2018 dans l'exportation. Il a aussi lancé de nouveaux projets, dont la fabrication d'un chargeur de navires (Shiploader), la réalisation de cinq dépôts de proximité dédiés au stockage des céréales, outre ceux relevant des biens saisis dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption, en vertu de décisions judiciaires définitives, dont deux cimenteries à Adrar et Djelfa et six briqueteries. Le groupe a également présenté ses réalisations concernant l'exportation du ciment et du clinker, exposant les obstacles qui entravent la réalisation de résultats meilleurs dans ce domaine. Le ministre a souligné, à cet égard, que ledit groupe bénéficie de l'accompagnement de son département ministériel, en vue de lever les obstacles, et

faciliter les opérations d'exportation, en coordination avec les services compétents. A son tour, "Agrodiv" a présenté les résultats de son activité, mettant en avant les nouveaux projets lancés, dont 14 projets entrentront en service d'ici fin 2025, selon la même source. La capacité de production annuelle actuelle du complexe "Agrodiv" est estimée à 8,5 millions de quintaux de semoule, 12,5 millions de quintaux de farine, 520 000 quintaux de pâtes alimentaires, 200 000 quintaux par an de couscous, 114 000 tonnes par an d'huile de table, 3 800 tonnes par an d'huile d'olive et 410 000 tonnes de jus de fruits et de conserves, distribués dans toutes les régions du pays. A cet égard, M. Ghrieb a souligné l'importance de la coordination entre le complexe et les centres de recherche pour développer de nouveaux produits, appelant le groupe "Agrodiv" à diversifier ses produits, notamment dans

en matière de pâtes. Il a également mis en évidence le rôle du groupe dans la distribution des produits alimentaires de base dans les régions du sud et les régions éloignées, selon le communiqué. Concernant l'entreprise "Ferrovial" et sa filiale, la Compagnie industrielle des transports algériens "CITAL", l'ingénierie inverse a constitué l'essentiel des discussions, compte tenu des réalisations de "CITAL" dans ce domaine. Le développement du concept de "l'industrie 4.0" a également été l'un des points abordés, "CITAL" étant considérée comme un pionnier dans ce domaine au niveau national. L'entreprise s'appuie, dans sa gestion, sur un système d'information dynamique et efficace à travers plusieurs applications facilitant la communication entre les employés de l'entreprise, entre l'entreprise et ses fournisseurs et clients, a conclu le communiqué.

R.N

MOUVEMENT DE PROTESTATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Plusieurs facultés maintiennent la poursuite de la grève

Les avis des étudiants en sciences médicales ont divergé concernant la poursuite de la grève, après une rencontre ministérielle entre leurs représentants et le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Badari.

Lors de ses dernières déclarations, le ministre a réaffirmé son engagement à répondre à toutes les préoccupations des étudiants, tandis que ces derniers ont exprimé leur mécontentement à l'égard de certaines décisions qu'ils ont qualifiées d'«ambigües» et «foules».

Hier, les étudiants en sciences médicales ont passé au vote pour déterminer s'ils poursuivraient la grève ou non.

Selon les dernières informations, plusieurs facultés de sciences médicales dont celles d'Oran, Blida, Batna, Skikda, Médéa, Jijel, Saïda, Chlef, Béjaïa et Béchar ont confirmé le maintien de la grève, tandis que d'autres facultés, comme celles de Constantine, les internes de la faculté de médecine d'Oran et les étudiants en médecine dentaire de la faculté d'Alger, ont annoncé la suspension de la grève pour une période de huit jours afin de suivre la mise en œuvre des décisions du ministère de l'Enseignement supérieur.

Sur les pages Facebook des étudiants en sciences médicales, de nombreux étudiants de différentes facultés ont confirmé la poursuite de la grève, tandis que les étudiants en médecine de Tizi-Ouzou, Djelfa et Oran ne se étaient pas prononcés à l'heure où nous mettons sous presse.

En revanche, les internes en médecine de Tizi-Ouzou ont annoncé qu'ils entameraient une grève officielle après huit jours si leurs demandes n'étaient pas satisfaites.

Les étudiants en sciences médicales ont formulé plusieurs demandes auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, dont la principale est de limiter le nombre d'étudiants pour les années à venir, et pas seulement pour cette année. Ils ont également demandé la fermeture des annexes après le transfert des promotions ac-



tuelles vers les facultés principales après la troisième année, comme l'indique le décret autorisant l'ouverture de ces annexes.

Ils ont également exigé des solutions efficaces pour l'emploi et l'absorption du chômage, avec l'annonce d'une décision ministérielle concernant un plan futur qui inclurait un recensement annuel des diplômés et la détermination des postes disponibles pour eux. Les étudiants ont aussi réclamé l'annulation de la note de fin d'études pour les internes de toutes les années, et pas seulement pour l'année en cours, ainsi que le lancement de nouveaux projets pour la construction d'hôpitaux universitaires affiliés aux facultés de médecine. Ils ont aussi demandé une révision du cahier des charges pour les internes, avec une augmentation de la bourse pour correspondre aux efforts fournis par les étudiants pendant 11 mois de stage. Enfin, ils ont demandé l'annonce de la valeur de la bourse pour les étudiants externes, en plus de celle des

stages.

Dans ce contexte, le ministère de l'Enseignement supérieur a émis une nouvelle directive définissant le nombre d'étudiants en sciences médicales qui seront acceptés pour l'année universitaire 2025/2026, avec un total de 7260 étudiants. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Bedari, a confirmé lors de sa rencontre avec les étudiants en sciences médicales que toutes les demandes avaient été prises en compte, précisant que certains points seraient suivis avec d'autres autorités compétentes. En ce qui concerne le dossier du « carnet de stage » des internes, le ministre a annoncé que la note de fin d'études mentionnée dans le carnet ne serait pas appliquée pour l'année universitaire 2024-2025. Il a également confirmé qu'aucune annexe ne serait transformée en faculté indépendante, sauf si un hôpital universitaire et tous les moyens pédagogiques nécessaires étaient disponibles. Il a précisé que les étudiants dans

les annexes seraient orientés vers les facultés principales pour compléter leur formation clinique après la troisième année.

Un prochain meeting avec les représentants des annexes médicales est prévu pour discuter de manière plus détaillée des conditions de formation et de leur amélioration.

Cette réunion, qui s'est tenue dimanche dernier, était la huitième du genre. Elle a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Bedari, et a réuni des représentants des étudiants en sciences médicales (médecine, pharmacie, odontologie), un représentant du ministère de la Santé, ainsi que des responsables de l'administration centrale, des doyens des facultés de médecine et du doyen de la faculté de pharmacie de l'Université d'Alger 1. Cette rencontre s'inscrivait dans l'engagement du secteur de tenir une réunion d'évaluation dans un délai de trois semaines après la rencontre du 5 novembre 2024.

Amal Bici

APPEL CONTRE LE MANDAT DE DÉPÔT DE BOUALEM SANSL

La Cour d'Alger tranchera mercredi prochain

La chambre d'accusation près la Cour d'Alger examinera mercredi prochain l'appel introduit par la défense de l'écrivain franco-algérien, Boualem Sansal contre le mandat de dépôt décidé par le juge d'instruction, a rapporté hier le quotidien El Watan en qualifiant ses sources de sûres sans pour autant les nommer.

Le journal a révélé, par ailleurs, que la défense de l'écrivain est assurée par des avocats commis d'office, sans

les nommer, encore une fois. A rappeler que son avocat français, François Zimeray avait parlé d'« avocats algériens » avec qui il faisait équipe, et qu'ils ont pu voir son client et lui parler. Zimeray, qui assure la défense de la maison d'édition Gallimard, l'éditrice de Boualem sansal, s'est dit ne pas souhaiter aller à Alger pour le procès de l'écrivain et qu'il souhaiterait le voir défendu par des avocats algériens.

Selon la même source, l'écri-

vain a été entendu par le juge d'instruction dans le cadre d'une enquête sur ses « dernières déclarations publiques et ses relations avec certains milieux considérés par les autorités algériennes comme hostiles à l'intégrité territoriale, voire en lien avec le MAK, un mouvement considéré par l'Algérie comme étant une organisation terroriste ». Le journal précise qu'en raison de son âge avancé (75 ans), Boualem Sansal «n'a fait qu'un passage à la prison de

Koléa, vers laquelle il a été transféré, avant d'être admis au pavillon pénitentiaire du CHU Mustapha, à Alger». Boualem Sansal avait été arrêté le 16 novembre à l'aéroport d'Alger alors qu'il rentrait de France. Présenté devant la justice le 21 novembre, il a été inculpé de «plusieurs faits liés à l'article 87 bis du code pénal et à d'autres dispositions relatives aux atteintes à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale».

Sid Ali

AFFAIRE DU FAUX GÉNÉRAL

Yacoub Belhassine condamné à 10 ans de prison ferme

Le tribunal du pôle pénal spécialisé dans les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication, à Dar El Beïda, a condamné Yacoub Belhassine, surnommé «le faux général», à 10 ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars.

«K. Abdellkarim», un complice en fuite a été condamné à 5 ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars. De leur côté, les accusés placés sous contrôle judiciaire ont obtenu un acquittement.

Yacoub Belhassine, 25 ans aujourd'hui, il n'avait au moment des faits qu'à peine 20 ans. En 2018, il s'est installé en Grèce.

C'est à partir de là qu'il a commencé à escroquer des hauts responsables, algériens mais aussi étrangers dont des ambassadeurs et des consuls. Parmi ses victimes, se trouvent des walis, des ministres, des cadres de l'administration locale, des directeurs de l'action sociale dans les wilayas de Béjaïa, Tlemcen, Bouira, Tamanrasset, Annaba, Sidi Bel Abbès, Tipasa, des walis, des magistrats, des diplomates. On compte sur la liste pas moins de 64 responsables. Sa méthode est simple. Utilisant exclusivement le téléphone, il se présentait comme officier supérieur de la Sécurité intérieure, ou comme colonel de la sécurité de l'armée et souvent comme secrétaire du cabinet de la présidence de la République. Ainsi, il a su extorquer des sommes colossales en dinars et en devises.

Belhassine est accusé de «faux et usage de faux dans les écritures administratives», «intervention, sans en avoir la qualité, dans des fonctions publiques, civiles ou militaires», «escroquerie et tentative d'escroquerie en recourant aux TIC» et «Violation de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger». Lors de son procès, une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 20 millions de dinars, a été requise. Une autre de 7 ans de prison contre un des prévenus en fuite, une amende de 7 millions de dinars et un mandat d'arrêt international, et une condamnation de 5 ans de prison et 5 millions de dinars d'amende contre le reste des mis en cause, dont les deux frères et la sœur de Belhassine.

JEUX AFRICAINS MILITAIRES À ABUJA Les sélections algériennes récompensées par le président

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au Palais du Peuple (Algier), la cérémonie de distinction des élites sportives nationales militaires qui ont participé aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria).

A cette occasion, le président de la République a remis des attestations de reconnaissance et des récompenses financières aux sélections, aux athlètes, aux staffs techniques et aux entraîneurs. Parmi les sélections récompensées, la sélection nationale militaire de tir, qui a remporté 32 médailles (11 en or, 10 en argent et 11 en bronze), la sélection nationale de lutte, qui a décroché 20 médailles (19 en or et 1 en bronze) et la sélection nationale militaire de football, qui a obtenu la médaille d'or en battant la sélection camerounaise (1-0). Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, et le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, ont remis des attestations de reconnaissance et des récompenses financières aux membres des sélections nationales militaires d'athlétisme, de volleyball, de course d'obstacles (3 km) et de taekwondo. Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Said Chaneighri, a, quant à lui, distingué les sélections nationales militaires de natation, de judo et de boxe.

R.N

LE CNESE

Lancement d'une étude prospective sur l'économie nationale

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a entamé l'élaboration d'une étude prospective à l'horizon 2062, visant à identifier les grands défis auxquels fait face l'économie nationale, ainsi que les mécanismes de croissance socio-économique, a indiqué, mardi, lors d'une séance devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN la présidente du CNESE, Rabéa Kharfi. Lors de sa présentation, Mme Kharfi a souligné le rôle du CNESE dans la mise en œuvre de la politique de développement économique national et la coordination entre différentes institutions pour accompagner les évolutions économiques mondiales.

Le CNESE œuvre à assurer un cadre de concertation nationale autour des politiques de développement, à renforcer le dialogue permanent entre les partenaires économiques et sociaux et à évaluer les questions nationales à caractère économique, social et environnemental tout en proposant des recommandations au gouvernement, a-t-elle ajouté. Il se veut également "une institution consultative privilégiée dans le processus décisionnel, reconnue pour sa capacité à produire des rapports et des études stratégiques d'une grande qualité et précision". Ces rapports, commandés directement par les pouvoirs publics ou réalisés à l'initiative du Conseil, sont transmis aux autorités publiques.

Dans ce cadre, le CNESE a réalisé, au cours de cette année, plusieurs études stratégiques portant sur des thématiques tels que la réforme des systèmes fiscal et bancaire, l'amélioration des services publics, la gouvernance et l'efficacité des entreprises publiques, ainsi qu'une étude sur les cours particuliers. En sus de son rapport annuel prospectif, le CNESE a élaboré nombre de rapports périodiques sur plusieurs sujets, avec pour objectif de généraliser l'accès aux données et indicateurs fournis, selon Mme Kharfi.

R.E

GISEMENT DE ZINC ET PLOMB D'AMIZOUR ET TALA-HAMZA

Les propriétaires de terrains expropriés seront indemnisés

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a rassuré, mardi, les propriétaires, expropriés de leur terre au bénéfice du gisement de plomb et zinc d'Amizour-Tala Hamza, en maturité depuis 2020, de bénéficier d'une indemnisation satisfaisante, juste et équitable. "Nous sommes totalement tranquille et nous n'avons aucun souci à revoyer le niveau des indemnisations", a-t-il clamé devant les représentants de la société civile, rencontrés, en fin d'après midi à Tala-Hamza, à 15 km au sud-ouest de Bejaia, conviés expressément pour soumettre leurs doléances et réaffirmer leur totale adhésion quant à la concrétisation du projet qui, selon, le ministre "revêt une importance majeure" et suivi de très près. "Lors du dernier

INVESTISSEMENTS EUROPÉENS EN ALGÉRIE

Lancement de 27 projets d'un montant de 2,5 milliards de dollars

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 27 projets d'investisseurs européens pour une valeur de 2,5 milliards de dollars, a indiqué son directeur général, Omar Rekkache, en marge d'une rencontre organisée par l'AAPI et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, sous le thème "Investissement et diversification de l'économie: échanges sur les expériences de l'Europe centrale".

Il a assuré que ce chiffre est appelé à augmenter à l'avenir, reflétant un regain de confiance dans le climat des affaires dans le pays. L'événement a réuni des ambassadeurs de l'UE en Algérie, des représentants de plusieurs secteurs ministériels ainsi que des représentants d'organismes nationaux et des organisations patronales.

M. Rekkache a précisé que ces 27 projets font partie d'un portefeuille de 203 projets d'investissement étranger officiellement enregistrés au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers depuis la création de l'Agence (novembre 2022) et concernent plusieurs domaines tels que l'agriculture et l'économie circulaire. Ils devraient générer 2.400 emplois. Il a attribué cette dynamique "au regain de la confiance dans le climat des affaires en Algérie, grâce aux réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, convaincu que la diversification économique et la transition vers une économie forte et durable nécessitent un environnement d'investissement transparent, attractif et fondé sur la confiance et des partenariats solides".

Evoquant ces réformes, M. Rekkache a rappelé la révision du code législatif avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement, qui consacre la sécurité juridique et offre des garanties et des protections aux investisseurs, tout en simplifiant les procédures. Cette loi prévoit également des avantages et des incitations bien étudiés en fonction d'objectifs clairs. Il a également souligné la consolidation de la gouvernance économique



par la généralisation de la numérisation, l'amélioration des mécanismes de supervision et l'orientation vers une économie de la connaissance. Il s'est également du développement des infrastructures, y compris les zones industrielles et les installations logistiques pour mieux accueillir les projets d'investissement, en sus des facilités de financement et l'encouragement des investissements dans les secteurs à valeur ajoutée. A cette occasion, M. Rekkache a affirmé l'engagement de l'Agence à favoriser des partenariats stratégiques pour soutenir le développement durable. Il a estimé que l'échange d'expériences avec les pays d'Europe centrale ayant donné des modèles réussis de transformation économique permettra l'accroissement des flux d'investissements productifs et à des bénéfices réciproques, renforçant ainsi les capacités économiques du pays.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Arezki Yahiaoui a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre pour mettre en lumière les atouts de l'Algérie et les opportunités qu'elle offre aux investisseurs. Pour lui, cette rencontre permet des échanges d'expériences notamment sur la transformation économique des pays de l'UE tels que la République tchèque, la Hongrie et la Pologne dont les expériences ont été présentées. Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, M. Diego Melado a salué le partenariat algéro-européen, qualifié de "solide". Il a rappelé que "l'Europe est aujourd'hui le premier client du gaz algérien et le principal investisseur en Algérie". Il a souligné que les investissements communs entre l'Algérie et l'Europe doivent "s'aligner

sur la transition énergétique en cours au sein de l'UE", affirmant l'importance "de renforcer la confiance, la transparence et la crédibilité afin de garantir la réussite des projets futurs et établir un partenariat mutuellement bénéfique".

A rappeler que la rencontre s'inscrit dans le cadre du projet de coopération lancé par la délégation de l'UE en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Ce projet vise à promouvoir les investissements européens directs en Algérie. La rencontre a permis la présentation de plusieurs exposés et interventions par des experts algériens et européens, mettant l'accent sur les mécanismes de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et l'UE dans les secteurs profitables aux deux parties.

Synthèse : S.A.K

Conseil du gouvernement, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, m'a instruit de telle sorte à ce que le projet ne rentre en fonction qu'une fois les indemnisations aient satisfait le dernier des expropriés", a-t-il assuré. Il a souligné que le projet, "au-delà de ses potentialités, est de nature à aider à mettre en place un pôle économique, dédié aux industries de transformation, utilisant à la base le zinc et le plomb", appellant la population locale à le soutenir, car "le gisement est porteur de grandes promesses".

Lui emboitant le pas, la directrice de la WMZ (Western Mediterranean zinc), une joint-venture Algéro-australienne, titulaire du permis d'exploitation, a expliqué longuement les qualités de ce gisement, qui figure parmi les 12 plus

grands gisements au monde. Le gisement a une réserve exploitabile de 24 millions de tonnes annuellement et avec l'épuisement de plusieurs filons dans divers endroits de la planète, celui d'Amizour est en état de devenir un gisement pivot, d'autant qu'il va recourir dans son exploitation à une technologie innovatrice (chambre remployées descendantes), et des techniques pointues non polluantes, a-t-elle dit. Le gisement est attendu pour commencer à entrer en production dès 2026, coïncidant avec la fin des expropriation-indemnisations et l'installation d'une usine de traitement des deux minerais.

Durant sa visite à Bejaia, le ministre, accompagné de la Secrétaire d'état, chargée des mines au ministère de l'Energie, et des présidents di-

recteurs généraux de Sonatrach et de la Sona-rem, en a profité pour passer en revue le chantier qui accueille les travaux de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer. Implantée à Tighremt dans la commune balnéaire de Touddja à 38 km à l'ouest de Bejaia, le niveau d'avancement de la station dépasse 85% et les travaux vont bon train laissant augurer une possible réception dans quelques semaines. "C'est une fierté pour l'Algérie" a affirmé M. Arkab, indiquant que cela "traduit les efforts de l'Algérie nouvelle". La station est modulée pour produire 300.000 mètres cubes d'eau potable quotidiennement et conçue pour alimenter en apport plusieurs wilayas limitrophes à Bejaia, notamment Sétif, Bordj Bou Arredj, et Bouira.

R.E



MILA

Production prévisionnelle de plus de 1,257 millions litres d'huile d'olive



La direction des services agricoles (DSA) de Mila prévoit la production de pas moins de 1.257.500 litres d'huile d'olive au titre de la campagne de récolte 2024-2025, a indiqué mardi le chef du service de régulation et de la production et de soutien technique de cette direction, Mohamed Bengouitene. La produc-

tion d'olive de cette saison sera récoltée sur 10.355 hectares sur un total de 11.769 hectares de vergers oléicoles de la wilaya, a précisé le même responsable dans les explications données à l'occasion du lancement de la campagne de récolte et de trituration des olives depuis une exploitation oléicole privée dans la commune de Sidi

Merouane. Selon les mêmes explications, l'actuelle campagne devra permettre la production de 112.662 quintaux d'olives dont 100.000 seront dirigés vers l'extraction de l'huile dont la production est appelée à atteindre 1.257.500 litres. La superficie des terres productrices a connu cette saison une augmentation passant à 10.355 hectares

contre 9.933 hectares lors de la saison précédente 2022-2023 qui avait connu une production de 86.156 quintaux d'olives et 1.206.200 litres d'huile, a souligné le même cadre. La trituration des olives est assurée dans la wilaya de Mila par 43 huileries dont 13 modernes réparties sur plusieurs communes, a-t-on indiqué.

TIMIMOUN**Mise en service d'un réseau d'alimentation de 209 foyers au gaz naturel**

Le Président-directeur général (P-dg) de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mourad Adjali, a procédé, mardi dans la wilaya de Timimoun, à la mise en service d'un réseau de gaz naturel alimentant 209 foyers au Ksar El-Wajda, au chef-lieu de wilaya. S'exprimant en marge de la cérémonie de mise en service de ce réseau, dans le cadre de la seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya, le P-dg de la Sonelgaz a affirmé que "cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour l'amélioration des conditions de vie du citoyen et la solution du problème d'approvisionnement de la région en bonnes de gaz butane". M. Adjali a saisi l'opportunité pour appeler à l'intensification des campagnes de sensibilisation aux risques de la mauvaise utilisation du gaz et à l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone pour éviter les asphyxies. Le P-dg a procédé, par ailleurs, à la pose de la première pierre pour la réalisation à Timimoun d'une centrale de transformation électriques de 60/220/400 Kilovolt (KV), avant de suivre un exposé sur le projet d'interconnexion du réseau électrique autonome Pôle In Salah - Adrar - Timimoun (PIAT) au réseau interconnecté national (RIN). S'agissant de l'électrification des exploitations agricoles, il est fait état du raccordement de 3.400 exploitations au réseau d'électrification agricole et que les travaux vont bon train pour le raccordement de 200 autres exploitations à travers différents périmètres de la wilaya, selon les données fournies sur site.

NÂAMA**Lancement des travaux de renforcement de 44 km de la RN6**

La direction des Travaux publics de la wilaya de Nâama a entamé les travaux de renforcement de la Route nationale N 6 (RN6) sur une distance de 44 km dans la commune de Moghrar, a-t-on appris auprès de la même direction. Lors de sa supervision du lancement projet, le wali de Nâama, M. Lounes Bouzegza, a mis en avant l'importance économique de cette opération, étant donné que cette route constitue un axe principal utilisé actuellement pour le transport du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) vers le nord du pays. Le wali a également indiqué que ce projet contribuera à promouvoir la production agricole dans la région sud de la wilaya, sachant que ce tronçon de la RN6 traverse de vastes périphéries agricoles récemment ouvertes à des projets d'investissement dans des cultures stratégiques. Le premier responsable de l'Exécutif local a donné des instructions fermes aux entreprises en charge des travaux pour le respect des délais d'exécution et des normes de qualité requises. Une enveloppe budgétaire de plus de 1,4 milliard de dinars a été allouée pour ces travaux de renforcement, qui comprennent trois lots à réaliser en six mois, indique-t-on. Les travaux visent à éliminer les points noirs et à consolider les segments dégradés de cet axe, selon la direction des Travaux publics de la wilaya.

CONSTANTINE**Ouverture de 5 nouveaux établissements spécialisés pour enfants déficients mentaux**

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Constantine a été renforcé au titre de l'exercice 2024 par l'ouverture de Cinq (5) nouveaux établissements spécialisés d'éducation et d'enseignement, pour enfants déficients mentaux, dans plusieurs communes, a-t-on appris mardi auprès du directeur local du secteur, Abdellah Dehimi. S'exprimant en marge de la célébration de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques (3 décembre de chaque année), organisée à la Maison de la culture Malek-Haddad, le même responsable a indiqué que l'ouverture de ces nouvelles structures relevant du secteur privé, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme visant l'amélioration des conditions de prise en charge de cette catégorie. De capacités d'accueil évaluées entre 60 et 170 places pour chacun, ces établissements dont un servant à l'accompagnement médico-social, ont été réalisés dans plusieurs communes, deux d'entre eux sont implantés dans la commune d'El Khroub, tandis que les autres sont situés dans les villes de Constantine et d'Aïn Smara ainsi que la circonscription administrative Ali Mendjeli. L'ouverture de ces établissements destinés aux enfants souffrant de ce handicap, âgés entre 3 et 18 ans dont des autistes a permis d'alléger la pression exercée à travers des structures similaires publiques et privées, a souligné M. Dehimi. Pour rappel, 57.187 personnes à besoins spécifiques, tous handicaps confondus dont 10.291 handicapés à 100 %, ont été recensées par les services de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Constantine. Un nombre d'équipements servant à la prise en charge de cette catégorie, dont des chaises roulantes électriques et des appareils pour personnes non voyantes et sourdes, ont été distribués à l'occasion de cette journée.

SAÏDA**Lancement de plusieurs opérations pour l'amélioration du cadre de vie**

Plusieurs opérations ont été lancées dans divers secteurs de la wilaya de Saïda, dans le cadre des efforts visant à promouvoir et améliorer le cadre de vie de la population de cette région, a-t-on appris des services de la wilaya.



La même source a précisé que ces opérations, lancées la semaine dernière par les autorités locales, concernent l'installation de poteaux d'éclairage public au niveau de la ville chef-lieu de wilaya, sur la voie d'évitement de la route nationale N 6, jusqu'au quartier Boukhors, sur une distance de 2 kilomètres, ainsi que la réhabilitation de l'entrée sud de la ville.

Le programme comprend également le revêtement en béton d'un axe routier reliant la commune de Doui Thabet au village de Hessasna, sur une distance de 1,2 km, ainsi que la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 200 mètres cube, en plus de la réhabilitation d'un puits au village de Moulay Touhami, destiné à approvisionner la population en eau potable.

Le programme, auquel les autorités locales accordent une grande importance, prévoit également la réhabilitation du parc public et de la stèle érigée dans la commune de Sidi Amar,

dédiée aux martyrs de la région durant la Révolution de libération, ainsi que l'aménagement des toilettes publiques dans le quartier historique des 104 logements. Dans la commune de Hessasna, deux terrains ont été choisis pour la réalisation d'une piscine semi-olympique et d'un ensemble immobilier de 200 logements

location-vente (AADL). Dans les communes de Sidi Ahmed, Ain Sekhouna et Ain Soltane, des travaux sont en cours pour le revêtement de quatre terrains de football de proximité en gazon synthétique, afin d'offrir de meilleures conditions aux jeunes passionnés de football, a-t-on fait savoir de même source.

Les services de la wilaya veillent à recenser toutes les carences et besoins de développement fondamentaux dans les différentes régions de la wilaya, dans le but d'inscrire de nouvelles opérations de développement visant à améliorer le cadre de vie des habitants, en particulier ceux des zones reculées, selon la même source.

EL-MENIAA**Des potentialités nécessaires pour être un pôle national de production du triticale**

La wilaya d'El-Meniaa recèle les potentialités nécessaires pour devenir un pôle national en matière de production du triticale, en tant qu'aliment essentiel de bétail, a affirmé, mardi El-Meniaa, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, en visite de travail dans la wilaya. Après avoir suivi un exposé succinct sur la situation du secteur de l'agriculture dans cette wilaya, le ministre a indiqué que le département ministériel qu'il représente "suggèrera au groupe Sonatrach, qui envisage de monter un projet d'investissement dans la région, pour le développement de la culture fourragère du triticale, comme alternative à la maïsculture fourragère". M. Cherfa a souligné, à ce titre, que "le secteur de l'agriculture soutient tout promoteur agricole désirant investir dans cette filière agricole, à travers, entre autres,

l'achat de la production par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC). Tout en relevant que cette démarche vise à atteindre l'autosuffisance en cultures fourragères et le renforcement de la production des viandes et du lait, le ministre a relevé que l'agriculture saharienne demeure un levier important pour l'Algérie afin d'atteindre cet objectif, et que la wilaya d'El-Meniaa renferme les conditions favorables, notamment le sol fertile et feu abondante, lui permettant de mettre en œuvre le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la concrétisation de la sécurité alimentaire". "Pour ce faire, toutes les facilités seront accordées aux promoteurs et aux agriculteurs pour le développement des cultures fourragères, à travers la délimitation de pôles de développement du maïs pour satis-

faire les besoins de la wilaya en matière de production de lait de vache subventionnée au niveau des laiteries de la wilaya d'El-Meniaa, à la condition d'une implication des promoteurs agricoles", a-t-il souligné. Lors de sa visite de travail, M. Cherfa s'est rendu dans la commune de Hassi-Lefhal (145 km Nord d'El-Meniaa), où il a visité la ferme privée "Kaddour Benhamouda", couvrant une superficie de 1.700 hectares réservés au développement des cultures stratégiques.

Sur site, il a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier la culture de semences dans cette région pionnière, au regard des résultats obtenus en la matière. Le ministre a également visité l'exploitation agricole "Khirat Bladi", spécialisée dans la production de semences de pomme de terre, et ce sur une superficie de 1.000 ha, où il a salué les résultats atteints.

**CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
DE FOOTBALL**

**Le FC Barcelone s'impose
à Majorque 5 à 1**

L e FC Barcelone s'est relancé en allant s'imposer à Majorque, surclassé 5 à 1 grâce notamment à un doublé de Raphinha, mardi en match avancé de la 19ème journée et conforte son place de leader du championnat d'Espagne. Bien que privé de son buteur Robert Lewandowski (15 buts en autant de matches), le Barça a offert un récital, avec quatre buts en deuxième période.

Avec ce succès, le Barça, qui restait sur trois matches sans victoire (deux défaites 2-1 à domicile par Las Palmas et 1-0 à la Real Sociedad ainsi qu'un nul 2-2 au Celta Vigo) prend quatre points d'avance sur le Real Madrid (34 points), qui compte toutefois deux matches en retard.

R.S

**FOOT/ MONDIAL
DES CLUBS 2025**

Le tirage au sort jeudi à Miami

L e tirage au sort de la Coupe du monde des clubs, organisé du 15 juin au 14 juillet 2025 aux Etats-Unis, aura lieu jeudi à Miami, a indiqué la FIFA, mardi. Le Paris SG, seul club français de cette compétition à 32 équipes, côtoie dans le chapeau 1 ("pot" dans le jargon Fifa) des formations huppées comme le Real Madrid, le Bayern Munich, ou encore Manchester City. Il ne pourra donc pas être placé dans le même groupe de premier tour que ces grosses cylindrées, lors du tirage au sort jeudi à 19h00 algériennes à Miami.

Le chapeau 1 inclut aussi trois prestigieux clubs brésiliens (Flamengo, Palmeiras, Fluminense) et un argentin (River Plate). En revanche, le chapeau 2, qui comprend uniquement des clubs européens, est tout aussi corsé et promet au moins un adversaire redoutable à Paris lors de la phase de poules : Chelsea, Borussia Dortmund, Inter Milan, Porto, Atlético Madrid, Benfica Lisbonne, Juventus Turin... Seul Salzbourg fait figure de Petit Poucet dans ce "pot". Les chapeaux 3 et 4 font la part belle aux équipes américaines, asiatiques, du Golfe Persique ou encore du Maghreb.

Ce "pot" 3 comprend aussi le vainqueur récent de la Copa Libertadores, Botafogo, club brésilien détenu par John Textor, le président de Lyon. Si le placement des différentes confédérations continentales dans les quatre chapeaux était fixé à l'avance, le placement des équipes dépend de leur classement à l'intérieur de leur confédération.

Ce classement est basé sur leurs performances en coupes continentales sur les dernières saisons. Lors du tirage, les clubs de même nationalité ou même confédération ne pourront être placés dans le même groupe, à l'exception de l'UEFA : quatre des groupes comprendront deux équipes européennes.

R.S

OLYMPIADE

Le CIO va distribuer 6,8 milliards de dollars pour 2021-2024

L e Comité international olympique va distribuer 6,8 milliards de dollars (6,46 milliards d'euros) au titre de l'olympiade 2021-2024, une hausse de 12% par rapport au cycle précédent, a annoncé mardi son porte-parole Mark Adams. "Malgré la situation économique difficile", marquée par la pandémie de Covid-19 qui a entraîné un report d'un an des JO-2020 de Tokyo, finalement tenus à huis clos, l'organisation va même augmenter de 45% ses subsides par rapport à la période 2009-2012, selon M. Adams.

Les revenus du CIO, principalement tirés des droits TV et de son programme TOP de sponsors internationaux, sont redistribués à 90%, 10% servant à faire tourner l'organisation de Lausanne, selon ses rapports annuels. L'instance olympique finance les fédérations internationales présentes aux JO d'été et d'hiver, ainsi que les 206 comités nationaux olympiques, contribue pour 50% au budget de l'Agence mondiale antidopage, et participe à l'organisation des JO et des Jeux olympiques de la jeunesse. A l'horizon 2032, le CIO a "déjà sécurisé des revenus commerciaux de 13,5 milliards de dollars" (12,83 milliards d'euros), selon Mark Adams, soit 7,3 milliards jusqu'aux JO-2028 de Los Angeles, et déjà 6,2 milliards pour l'olympiade suivante, qui se terminera par les JO-2032 de Brisbane en Australie. "Cela démontre clairement que la marque olympique est plus forte que jamais et que l'intérêt de l'association commerciale avec le CIO ne fait que croître", a affirmé le porte-parole, résumant le rapport fait un peu plus tôt à la commission exécutive par le responsable de la commission des finances. Ces chiffres signifient aussi que le prochain président de l'instance de Lausanne, qui sera élu lors de la 144e session en Grèce du 18 au 21 mars prochain, entamera son mandat avec une situation financière prospère.

Le vainqueur du scrutin, parmi sept candidats - un record dans l'histoire olympique - succédera en juin 2025 à l'Allemand Thomas Bach, qui dirige le CIO depuis 2013 et ne peut plus se représenter.

R.S

COUPE D'ALLEMAGNE

Leverkusen sort le Bayern en 8^{es} de finale

Pour les Munichois, il s'agit de la cinquième saison consécutive sans atteindre le dernier carré de la Coupe d'Allemagne, après des éliminations en 16^e de finale en 2020/21 (contre le Borussia Mönchengladbach), en 2021/22 (contre Kiel) et en 2023/24 (contre Sarrebruck), en quarts de finale en 2022/23 (contre Fribourg) et donc en 8^e de finale en 2024/25 (contre Leverkusen). Le dernier sacre remonte à 2020.



'C'est évidemment très dommage, mais on ne peut pas faire de reproche à l'équipe qui a très bien joué en infériorité numérique pendant plus de 70 minutes. C'est comme ça le football", a commenté le président du Bayern Munich Herbert Hainer en zone mixte après le match. Une grosse ambiance, des occasions de part et d'autre, un carton rouge tôt dans la rencontre et du suspense: ce choc des huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne a tenu toutes ses promesses entre Leverkusen, auteur du doublé coupe/championnat, et le Rekordmeister munichois (33 fois champion, 20 fois vainqueur de la Coupe). La délivrance pour les hommes de Xabi Alonso est venue à la 69^e minute d'un but de l'international nigérian Nathan Tella à la réception d'un long centre au second poteau de l'Espagnol Alejandro Grimaldo. A ce moment de la rencontre, Leverkusen évoluait déjà depuis plus de 50 minutes en supériorité numérique, après l'exclusion dès la 17^e minute de

Manuel Neuer. Parti à l'abordage en dehors de sa surface de réparation, le gardien de but et capitaine du Bayern a violement percuté avec son épaule et son bassin droit l'international néerlandais Jeremie Frimpong, qui avait faussé compagnie à Konrad Laimer et Dayot Upamecano.

Premier rouge pour Neuer en 866 matches

L'arbitre de la rencontre Harm Osmers n'a pas hésité une seule seconde et a immédiatement et très logiquement sorti le carton rouge. A 38 ans, c'est la première fois que Manuel Neuer a vu rouge directement pour son 866e match officiel (23 cartons jaunes, aucun rouge).

"Ça a déjà été décisif pour la rencontre. Ça nous fait mal. Je l'ai vu prendre de la vitesse avec son appel dans la profondeur. Je savais que c'était Frimpong et que c'était un joueur rapide. Je dois accepter la décision", a expliqué le capitaine munichois en zone mixte.

Neuer ne sera pas suspendu en championnat, mais pour le prochain match de

Coupe en 32^{es} de finale la saison prochaine, s'il prolonge son contrat avec le Bayern au-delà du 30 juin 2025.

L'Israélien Daniel Peretz a pris la place de Neuer dans les buts munichois et, à part une occasion pour Frimpong bien repoussée du pied, il n'a pas eu grand-chose à faire. Car les Munichois se sont créés les meilleures occasions, à l'image d'une tentative de la tête de Leon Goretzka, pas loin de tromper Matej Kovar, titularisé à la place du Finlandais Lukas Hradecky, en fin de première période.

Distancé en Bundesliga (sept points de retard sur Munich), pénalisé par un début de saison en deçà des standards de son exceptionnelle saison 2023/24, le Bayer Leverkusen retrouve des couleurs avec un quatrième succès consécutif. L'entraîneur du Bayern Munich Vincent Kompany jouait pour la première fois sans son buteur anglais Harry Kane, victime d'une petite déchirure musculaire à la cuisse droite samedi à Dortmund (1-1). Pour pallier son absence, le Belge a

mis le Français Michael Olise en pointe de l'attaque.

Premier carton rouge pour Manuel Neuer en plus de 850 matches

Le gardien de but et capitaine du Bayern Munich Manuel Neuer a écopé à 38 ans et après plus de 850 matches disputés son tout premier carton rouge, en huitième de finale de la Coupe d'Allemagne mardi soir à l'Allianz Arena.

A la 17^e minute, sur une longue relance de Jonathan Tah, défenseur central du Bayer Leverkusen, champion en titre et tenant de la Coupe d'Allemagne, Manuel Neuer est sorti de sa surface de réparation et a violement percuté avec son épaule droite l'ailier gauche néerlandais Jeremie Frimpong, qui avait pris le meilleur sur Konrad Laimer et Dayot Upamecano. L'arbitre de la rencontre, Harm Osmers n'a pas hésité une seconde en sortant très logiquement le carton rouge. C'est la première fois que Manuel Neuer voit rouge sur l'ensemble de sa carrière, soit 866 matches, en comptant ses matches avec la sélection allemande.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (12E JOURNÉE)

L'ES Ben Aknou et le MB Rouissat pour consolider leur leadership

L'ES Ben Aknou (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est) tenteront de consolider leur leadership lors de la réception de l'US Béchar Djedid (5e) et la JSD Jijel (8e), à l'occasion de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi et samedi.



Dans le groupe Centre-Ouest, l'Etoile de Ben Aknou (23 pts) auréolée de sa qualification pour les 32es de finale de la Coupe d'Algérie, accueillera samedi (15h00) le promu l'US Béchar Djedid (5e, 17 pts) avec la ferme intention de renouer avec la victoire après le nul obtenu lors de son déplacement chez le MC Saida (0-0) lors de la précédente journée, et confirmer au passage son statut de leader à trois journées de la fin de la phase aller.

Les poursuivants directs de Ben Aknou, le RC Kouba et la JSM Tiaret, deuxièmes ex aequo avec 20 points, accueilleront également des équipes du milieu de tableau, en l'occurrence, le RC Arbaâ (10e, 13 pts) et l'ESM Koléa (9e, 14 pts), avec l'objectif d'engranger les trois points et rester au contact de l'Etoile.

Logée au quatrième rang, l'ASM Oran (19 pts) tentera, pour sa part, de se relancer après l'élimination surprise en Coupe d'Algérie face à l'USM Bel Abbès (0-1), à l'occasion de son déplacement chez la MC Saida (12e, 12 pts), en difficultés dans le bas du classement après une série de mauvais résultats.

Sixième au classement, la JS El Biar (16 pts) qui reste sur une élimination en Coupe d'Algérie, sera en appel chez le WA Mostaganem

(8e, 15 pts), tout comme le GC Mascara, également sixième, qui se rendra chez le CR Témouchent (15e, 8 pts), dans une rencontre qui se jouera sans public, huis clos oblige. Dans le bas du classement, le SC Mécheria, lanterne rouge avec quatre petits points, recevra le NA Hussein-Dey (12e, 12 pts), avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire pour se donner un peu d'air. Cette 12e journée du groupe Centre-Ouest, débutera vendredi (15h00) avec la rencontre opposant le MCB Oued Sly (14e, 10 pts) au SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts).

GROUPE CENTRE-EST : ROUISSAT POUR CONSERVER LA TÊTE, EL HARRACH À L'AFFÛT

Dans la poule Centre-Est, le MB Rouissat (1er, 26 pts) tentera de prolonger sa série d'invincibilité (4 victoires, 1 nul) à l'occasion de la réception, samedi (15h00), de la JSD Jijel (8e, 13 pts), une formation en difficulté pour sa première saison en Ligue 2 mais qui reste sur une belle qualification pour les 32es de finale de Dame coupe. Le dauphin de Rouissat, l'USM El Harrach (2e, 23 pts), toujours invaincu avec un bilan de six succès et cinq nuls, sera de son côté à l'épreuve l'IRB Ouargla (13 pts) dans une opposition largement à son avantage.

FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:C-2E JOURNÉE)

Le Jaraaf va recevoir l'USM Alger au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio

Le Jaraaf de Dakar a annoncé que dans le cadre de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, il va jouer ses matchs à domicile au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio, où il va accueillir l'USM Alger dimanche à 17h00 (heures algériennes), en match comptant pour le compte de la deuxième journée du groupe C.

Le Jaraaf a indiqué qu'il va continuer à recevoir au stade Abdoulaye-Wade de Diamnia-

dio pour ses autres matchs comptant pour la même compétition. Le stade Abdoulaye-Wade, également connu sous le nom de stade olympique de Diamniadio ou stade du Sénégala, est une infrastructure située à Diamniadio, au Sénégal. Prévu pour accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse de 2026, le stade dispose d'une capacité de 50 000 places. Il avait été inauguré le 8 août 2018.

Outre le Jaraaf et l'USM Alger, la poule C

Distancée de trois longueurs par le leader, l'USMH tentera de réduire cet écart. Pour sa part, l'USM Annaba (4e, 18 pts) accueillera, vendredi (14h00), l'AS Khroub (6e, 16 pts) dans une opposition qui s'annonce équilibrée, tout comme celle opposant, samedi (14h00), le MO Constantine (5e, 17 pts) à l'US Chaouïa (7e, 15 pts).

De son côté, l'IB Khemis El Khechna (6e, 18 pts) qui reste sur une amère élimination en Coupe d'Algérie face au RCK, se déplacera chez la lanterne rouge l'US Souf (5 pts) avec la ferme ambition de l'emporter pour rester dans le sillage du peloton de tête. Une mission largement dans ses cordes.

Dans le milieu de tableau, le CA Batna (13e, 12 pts) avec un moral au beau fixe après son billet en poche pour les 32es de finale de la Coupe, recevra le NRB Teleghma (8e, 13 pts) avec l'ambition de confirmer cette performance, alors que le HB Chelghoum Laid, également huitième et éliminé de la compétition populaire, se déplacera chez l'autre formation de Batna, le MSP Batna pour se refaire une santé. Dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj Menaiel (15e, 7 pts) tentera de renouer avec le succès en accueillant l'Olympique Magrane (14e, 10 pts).

R.S

comprend également l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) et Opara (Botswana). Lors de la première journée disputée la semaine dernière, le Jaraaf a été battu (0-2) par l'ASEC Mimosas, tandis que l'USM Alger a atomisé la formation botswanaise d'Opara United (6-0). Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la compétition africaine dont l'USM Alger est vainqueur en 2023.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS

Le NCM et l'ESS sanctionnés de huis clos

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé deux matchs à huis clos au NC Magra et un autre à l'Entente de Sétif, pour diverses infractions lors de la 11e journée de Ligue 1 Mobilis. "Suite à l'examen des pièces versées aux dossiers et aux rapports des officiels des rencontres NC Magra - MC Oran et ES Sétif - MC Alger, il a été décidé d'infliger au NCM deux matchs à huis clos, et un match à huis clos à l'ESS" a indiqué l'instance dans un communiqué, publié sur son site officiel.

Le NCM a été sanctionné pour "jets de divers projectiles sur le terrain, entraînant des dommages physiques à un officiel du match", alors que dans le cas du l'ESS, c'était pour "une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et le jets de fumigènes sur le terrain". Présidée par Kamel Mesbah, la CD de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière session, notamment, de fortes amendes à l'encontre de joueurs et d'entraîneurs pour "contestation de décision".

Pour sa part, le président du MC Oran Chakib Boumediene Ghomari a été convoqué pour la séance du lundi 10 décembre courant, pendant laquelle il comparaîtra devant la commission de discipline vers 11h00.

ATHLÉTISME / LANCER DU DISQUE - TRANSFERT

Yakoub et Bourekba rejoignent le MC Alger

La section athlétisme du MC Alger a annoncé hier le recrutement des jeunes internationaux algériens, Abdelmoutaleb Yakoub et Abdelmoumène Bourekba, spécialistes du lancer du disque, sans préciser la durée de leur engagement. "Yakoub et Bourekba ont été recrutés dans une perspective de rajeunissement de nos effectifs et nous espérons les voir réaliser une brillante carrière sous les couleurs du Mouloudia" a expliqué le président Mohamed Khaldi dans une déclaration ayant accompagné le communiqué du Doyen.

Pour rappel, Yakoub est l'étoile montante du lancer du disque algérien. Il est, d'ailleurs, le détenteur du record national chez les moins de vingt ans. Même sur le plan international, il s'est déjà distingué plusieurs fois avec l'équipe nationale de sa catégorie d'âge. Un talent avéré, qui outre son nouveau club a suscité même l'intérêt de la Fédération algérienne d'athlétisme, qui voit en lui une chance de médaille lors des prochains Jeux Olympiques à Los Angeles. "Bourekba aussi ne manque pas de talent et le Mouloudia compte énormément sur lui pour gagner des titres et étoffer le palmarès du club" conclut le communiqué du MCA.

R.S

CORÉE DU SUD

Motion de destitution contre le président Yoon Suk-yeol

Le président sud-coréen Yoon Suk Yeol a brièvement décrété la loi martiale dans le pays mardi, avant qu'elle ne soit bloquée par le Parlement puis levée par le président lui-même. L'opposition veut désormais destituer Yoon Suk Yeol.

L'opposition sud-coréenne a annoncé hier le dépôt au Parlement d'une motion de destitution contre le président conservateur Yoon Suk Yeol, après sa tentative ratée d'imposer la loi martiale.

Cette motion, qui devra réunir une majorité des deux tiers pour être adoptée, pourrait être soumise au vote dès vendredi, ont indiqué au cours d'une conférence de presse les six partis d'opposition représentés au Parlement, dont le principal d'entre eux, le Parti démocrate (centre-gauche).

Yoon Suk Yeol, dont la cote de popularité était déjà au plus bas, est mis dos au mur par l'opposition comme par son propre parti après avoir instauré la loi martiale lors d'une allocution surprise tard mardi, avant d'abroger cette mesure à peine six heures plus tard sous la pression des députés et de la rue.

Dans le contexte de difficultés à adopter le budget, le président avait justifié cette mesure exceptionnelle en disant vouloir « éliminer les éléments hostiles à l'Etat » et « protéger la Corée du Sud libérée des menaces posées par les forces communistes nord-coréennes ».

MER DE CHINE MÉRIDIONALE

Nouvel accrochage entre navires chinois et philippins

Les Philippines ont déclaré hier que les garde-côtes chinois avaient fait usage de canons à eau, et « heurté » un de leurs navires en mer de Chine méridionale, Pékin affirmant avoir simplement « exercé un contrôle ». Une vidéo publiée par la Task Force nationale de Manille pour la mer de Chine méridionale montre un navire des garde-côtes de Pékin heurtant un bateau du Bureau des Pêches et des Ressources aquatiques, une agence du gouvernement philippin. Le vaisseau chinois « a fait usage d'un canon à eau sur le BRP Datu Pagbuyaya (le nom du navire), visant directement ses antennes de navigation », a déclaré le porte-parole des garde-côtes philippins pour la mer de Chine méridionale, le commodore Jay Tarriela, dans un communiqué.

GÉORGIE

La police accusée de «torture» contre des manifestants

Le commissaire géorgien aux droits humains, Levan Loseliani, a accusé la police de ce pays du Caucase d'*« actes de torture »* contre les manifestants pro-européens qui se sont rassemblés mardi 3 décembre, comme chaque soir depuis la semaine dernière. Les manifestations, émaillées de violences, ont éclaté jeudi dernier dans la capitale Tbilissi après l'annonce par le pouvoir du rapport à 2028 des ambitions de ce pays du Caucase d'intégrer l'Union européenne.

BOLIVIE

L'ancien président Sanchez de Lozada condamné à six ans de prison

L'ex-président Gonzalo Sanchez de Lozada a été condamné à six ans et trois mois de prison par la justice bolivienne pour avoir signé pendant son mandat une centaine de contrats pétroliers sans l'approbation du Parlement, a annoncé mardi le ministère de la Justice. L'ancien chef de l'Etat, qui a dirigé le pays de 1993 à 1997 et de 2002 à 2003 avant de s'exiler aux Etats-Unis, a été re-

connu coupable de "conduite antiéconomique" et "manquement aux devoirs", indique le ministère dans un communiqué. "Ces délits ont été commis en signant 107 contrats de commercialisation, d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures sans l'autorisation du pouvoir législatif de l'époque, en violation flagrante des normes constitutionnelles et légales en vigueur au moment des faits", est-il

ajouté. L'arrêt a été rendu tard lundi soir par le Tribunal suprême de justice après sept heures de délibération. "Nous célébrons une condamnation historique, sans précédent", s'est félicité lors d'une conférence de presse le ministre de la Justice César Siles. Cet arrêt permet d'engager "des procédures d'extradition à l'encontre" des personnes condamnées, a-t-il ajouté. L'ancien président libéral, âgé de

94 ans, avait démissionné et fui aux Etats-Unis avec plusieurs ministres en octobre 2003 après la répression dans le sang d'émeutes populaires. Outre Gonzalo Sanchez de Lozada, les anciens ministres des Hydrocarbures Jorge Berindoague et Carlos Alberto Contreras ont également été condamnés à cinq ans de prison, de même que Carlos Alberto Lopez, ancien vice-ministre du secteur.

EST DE LA RDC

Plainte de Kinshasa contre Kigali devant la Cour africaine des droits de l'homme



La RDC a annoncé lundi 2 décembre 2024 poursuivre le Rwanda voisin devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, une juridiction relevant de l'Union africaine basée à Arusha en Tanzanie. Une audience sur ce dossier doit avoir lieu le 12 février 2025. Et cette nouvelle procédure judiciaire s'inscrit dans une campagne menée par Kinshasa dans les différentes

instances internationales. Lors de son annonce lundi, le vice-ministre congolais de la Justice, chargé du contentieux international, a évoqué trois procès. En plus de ce dossier devant la Cour africaine des droits de l'homme, la RDC a déjà saisi une autre instance panafricaine. En effet, Kinshasa a déposé plus tôt cette année une plainte devant la cour de justice de l'EAC, la région est-africaine. La

première audience a eu lieu en septembre 2024. Dans ces deux procédures, la RDC veut obtenir une condamnation du Rwanda, mais aussi une indemnisation. Enfin, le troisième procès auquel le ministre fait allusion est en réalité une enquête en cours : celle de la CPI. Le procureur de la Cour pénale internationale a annoncé le 14 octobre 2024 que l'instance allait

reprendre ses enquêtes sur les crimes graves, ceux relevant du statut de Rome, commis dans le Nord-Kivu depuis 2022. La période visée correspond à celle de reprise des combats entre les forces congolaises, leurs alliés, et les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda. Mais dans ce dossier, le procureur a bien précisé que son bureau examinera la responsabilité de tous les auteurs présumés.

BURUNDI

Les défections à l'étranger se multiplient

Au Burundi, un haut fonctionnaire de l'Etat vient de faire déflection alors qu'il était en mission officielle en Belgique. Une affaire révélée au grand jour lundi lorsque la lettre du ministre de l'Education qui nomme son remplaçant est apparue sur les réseaux sociaux, où elle fait le buzz depuis lors. Mais cette affaire qui fait la joie des internautes burundais semble être la partie immergée d'un gros iceberg. Au ministère burundais de l'Education nationale, personne n'aurait jamais imaginé qu'une personnalité

de ce rang puisse profiter de sa mission officielle en Europe pour se faire la belle. Mais le Directeur général de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et des métiers n'a pas hésité une seconde, selon un de ses collègues qui parle d'un coup préparé à l'avance. « Ce n'est pas le premier ni le dernier », a commenté sur un ton désabusé un diplomate burundais, qui rappelle que cela arrive aujourd'hui presque systématiquement à chaque fois qu'il y a une délégation gouvernementale qui part

en mission dans les pays occidentaux. « On a même vu des membres de délégations présidentielles profiter des visites d'Événement Ndayishimiye aux États-Unis ou en Europe pour filer en douce », pointe la même source. Tous disent fuir un régime qu'ils qualifient de « répressif » et surtout la crise socio-économique qui frappe le Burundi, la pire de son histoire pour justifier leur demande d'asile. Et ce ne sont pas les seuls fonctionnaires qui cherchent à s'expatrier à tout prix.

NAMIBIE

Nandi-Ndaitwah élue Présidente

a Namibie a élu sa première femme présidente, Netumbo Nandi-Ndaitwah, 72 ans, l'actuelle vice-présidente issue du parti au pouvoir, dès le premier tour avec 57,31% des suffrages, a annoncé mardi soir la commission électorale de ce pays désertique d'Afrique australe. Le parti de celle que le pays surnomme "NNN", la Swapo, dirige le pays riche en minerais qui compte trois millions d'habitants, depuis son indépendance en 1990. Le premier opposant, Panduleni Ita, arrive loin derrière avec seulement 25,50% des voix dans cette élection qui a connu une forte participation. Les élections présidentielles et législatives du 27 novembre ont dû être prolongées à deux reprises en raison de problèmes logistiques et techniques. Le premier jour du vote, d'interminables files d'attente ont obligé certains électeurs à abandonner, après avoir attendu jusqu'à 12 heures. Le pays s'est largement déplacé avec une participation à plus de 76% des inscrits, selon la commission électorale.

GHAZA

Plusieurs martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans des bombardements par l'armée sioniste de la ville de Deir al-Balah et d'une école abritant des personnes déplacées dans le camp de Bureij, au centre de la bande de Ghaza, précise Wafa.

Des incendies ont détruit environ 15 tentes à la suite du bombardement par les forces d'occupation de l'école Abou Hamissa dans le camp de Bureij, ajoute la même source. Par ailleurs, les équipes médicales ont récupéré les corps de 9 martyrs suite à des bombardements de l'armée sioniste, mardi, contre des Palestiniens à l'est de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. L'artillerie de l'occupant sioniste a, en outre, bombardé des maisons dans les quartiers de Tal al-Hawa et al-Sabra dans la ville de Ghaza, tandis que ses hélicoptères ont visé les zones nord de la bande de Ghaza.

Les forces d'occupation poursuivent également leurs bombardements sur Beit Lahia, notamment à proximité de l'école Abou Tammar et de l'hôpital Kamal Adwan. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.502 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.454 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

APPEL À L'OUVERTURE D'UN COULOIR HUMANITAIRE POUR L'ÉVACUATION DES BLESSÉS

Des médecins et des représentants d'organisations de santé ont appelé mardi à l'ouverture "immédiate" d'un couloir humanitaire pour effectuer des



évacuations médicales d'urgence de Ghaza vers les hôpitaux du secteur d'El Qods-Est. "La réouverture du corridor est essentielle pour que nous puissions continuer à fournir des traitements vitaux dans les hôpitaux d'El Qods-Est, où nous disposons à la fois de la place et de l'expertise médicale nécessaire", a déclaré Fadi Atrash, le directeur de l'hôpital Augusta Victoria.

Le système de santé ghazaoui a été largement endommagé par les bombardements de l'armée sioniste et les habitants ne peuvent compter que sur une poignée d'hôpitaux fonctionnant au ralenti et des structures d'accueil d'urgence des ONG. Les soignants affirment manquer de fournitures médicales en raison de la complexité des procédures d'acheminement de l'aide imposées par l'entité sioniste et des pillages menés par des colons. Selon l'Organisation mondiale de la santé

(OMS), quelque 14.000 Ghazaouis attendent d'être évacués pour des raisons médicales. Plus de 105.000 Palestiniens ont été blessés dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre 2023, selon le ministère palestinien de la Santé.

L'UNRWA dénonce une série de cas de handicaps

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré mardi que la guerre génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza avait provoqué une série de nouveaux cas de personnes en situation de handicap parmi les Palestiniens, avec l'absence de services de réadaptation. M. Lazzarini a indiqué, dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, que de nou-

veaux cas de handicaps s'étaient répandus dans la bande de Ghaza suite aux agressions sionistes contre les Palestiniens, en cours depuis octobre 2023. Aussi, l'enclave palestinienne compte actuellement le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde, dont beaucoup ont perdu leurs membres, et subissent des interventions chirurgicales sans anesthésie.

Le chef de l'UNRWA a, en outre, rappelé qu'une famille palestinienne sur cinq comprenait au moins une personne en situation de handicap avant même le début des agressions sionistes, il y a plus de 13 mois. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), une personne sur quatre blessées dans la guerre sioniste contre Ghaza a besoin de services de réadaptation, y compris des soins pour les amputations et d'autres blessures.

R.I

ADMINISTRATION DE GAZA APRÈS LA GUERRE

Le Fateh et le Hamas proches d'un accord

Seul Associated Press, le Fatah et le Hamas sont proches de trouver un accord sur l'administration de la bande de Gaza après la guerre. Selon l'agence de presse américaine Associated Press (AP), le Fatah et le Hamas sont sur le point de conclure un accord sur la gestion de l'enclave gazaouie après la guerre, ce qui « mettrait fin à l'autorité du Hamas et pourrait contribuer à faire avancer les négociations de ces-

sez-le-feu avec Israël ». Un responsable de l'Autorité palestinienne a confirmé mardi à AP qu'un accord préliminaire avait été conclu après des semaines de négociations au Caire, dont certains détails sont toujours en discussion. Le comité serait composé de douze à quinze membres, a-t-il précisé à l'agence de presse américaine. Selon le texte du plan vu par l'Agence France-Presse, le comité aurait autorité sur toutes

les affaires relatives à l'aide humanitaire, l'éducation, la santé, l'économie et la reconstruction, en coordination avec le gouvernement de l'Autorité palestinienne à Ramallah. Ces éléments ont été rejetés par Jibril Rajoub, l'influent secrétaire général du Fatah, qui y voit un facteur de « division » des Palestiniens. « Nous voulons un seul gouvernement [palestinien pour la Cisjordanie et la bande de Gaza], un seul appareil de sécurité et une

seule politique. Toute discussion ou effort en dehors de ce cadre est une erreur », a-t-il détaillé devant des journalistes à Ramallah.

Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), institution où domine le Fatah et à laquelle n'appartient pas le Hamas, s'est réuni mardi soir mais s'est gardé d'endorser ou de rejeter publiquement l'accord du Caire.

R.I

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU L'occupation doit cesser

Dans une résolution adoptée mardi par 157 voix pour, huit contre (dont Etats-Unis, Israël, Hongrie) et sept abstentions dans le cadre de l'examen annuel de la question palestinienne, l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) a « réaffirmé son appui indéfectible, conforme au droit international, au règlement prévoyant deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côté à côté dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues sur la base de celles d'avant 1967 ».

Insistant sur la nécessité d'engager des « négociations crédibles » pour le processus de paix au Proche-Orient, l'Assemblée a décidé de convoquer pour le mois de juin à New York une « conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de la Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux Etats », qui sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite. D'ici là, le texte appelle les parties à « agir de façon responsable » afin d'inverser « les tendances négatives, y compris toutes les mesures prises sur le terrain qui contreviennent au droit international ». Plus spécifiquement, l'Assemblée réclame une nouvelle fois que « les droits inaliénables du peuple palestinien, au premier rang desquels viennent le droit à l'autodétermination et le droit de créer un Etat indépendant, soient réalisés ».

Se basant sur les récentes décisions de la Cour internationale de justice, elle demande également qu'Israël mette fin à sa présence illégale dans le territoire palestinien occupé dans les plus brefs délais » et cesse toute colonisation. L'ONU considère l'ensemble des territoires palestiniens – Cisjordanie, Jérusalem-Est et Gaza –, comme occupés.

En dépit de son retrait unilatéral de la bande de Gaza en 2005, Israël est considéré par le droit international comme la puissance occupante de ce territoire conquis lors de la guerre israélo-arabe de 1967. C'est une résolution de l'Assemblée générale de 1947 qui avait partagé la Palestine, alors sous mandat britannique, en deux Etats indépendants, l'un arabe, l'autre juif, et une zone internationale autour de Jérusalem.

Mais seule la création d'Israël avait alors été proclamée, le 14 mai 1948, provoquant une guerre entre le nouvel Etat et plusieurs pays arabes.

« L'occupation doit cesser », a martelé l'ambassadeur palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, accusant le gouvernement israélien de vouloir « détruire et déplacer la population pour annexer la terre ». « Cela condamne le peuple palestinien, le peuple israélien et notre région à une succession de guerres qui peuvent et doivent être empêchées », a-t-il ajouté.

R.I

LE FESTIVAL INTERNATIONAL "SIDI M'HAMED-BENAOUDA" À RELIZANE

17 pays participent à la 3^e édition et le Sultanat d'Oman invité d'honneur

A l'occasion de la troisième édition est prévue une projection de documentaires (longs-métrages et courts-métrages) algériens et d'autres pays tels que l'Italie, l'Egypte, la Tunisie, la Libye, le Pakistan, le Portugal, la Russie et le Qatar.

Le Festival international "Sidi M'Hamed-Benouada" du Film-documentaire (RIFDOC), organisé par l'association "Ez'Zeitouna", se déroulera du 11 au 14 décembre dans la ville de Relizane, avec la participation de 17 pays, issus d'Afrique, d'Europe et d'Asie, dont le Sultanat d'Oman en invité d'honneur. Lors de cet événement cinématographique, le concours concernera les sections des longs et courts métrages documentaires, prévoyant dans la rubrique "Cinérama", d'autres films dans les mêmes catégories programmés hors compétition. Des films dans les sections longs et courts métrages documentaires seront soumis à l'appréciation d'un jury, présidé par l'Algérien Aissa Ben-said, qui décernera aux

lauréats les prix d'"EL AALFA" d'Or, d'Argent et de Bronze, ainsi que pour le prix spécial du Jury qui récompensera le film qui se distingue par sa singularité dans le traitement de son sujet, se démarquant également de toute approche traditionnelle. Douze longs métrages documentaires seront en lice pour le podium, dont, "Red Africa" (Russie-Portugal), d'Alexander Markov, "Death of a City" de Joao Rosas (Portugal), "La rockeuse du désert" de Sara Nacer (Algérie) et "Derrière la porte", de Karine de Villers et Mario Brenta (Italie).

Onze courts métrages documentaires sélectionnés entrent en compétition, parmi lesquels, "From Ground Zero" de Mohamed Achraf Chabane (Egypte), "Alger la blanche" de Hakim Mohammedi (Algérie).



Dans la section des longs métrages documentaires hors compétitions, le film "Lisca Bianca", de Giuseppe Galante sera présenté en avant-première mondiale", selon le Commissaire du RIFDOC Sidi M'Hamed-Benouada", Abdelkader Ouadah. Des conférences et des rencontres seront au programme

du 3^e Festival international "Sidi M'Hamed-Benouada" du Film-documentaire (RIFDOC) qui rendra hommage au cinéaste, producteur et animateur Djamel Eddine Hazourli. Selon les organisateurs, cette 3^e édition était entièrement dédiée à la Palestine".

R.C

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE D'EXPRESSION AMAZIGHE À BATNA "Ikhef n ussegas" remporte le prix du meilleur spectacle

La pièce "Ikhef n ussegas" (Nouvel An), produite par le théâtre régional Dr Salah-Lombarkia de Batna a remporté le prix du meilleur spectacle du 13^e Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe, clôturé lundi soir au théâtre régional de Batna. La pièce, une comédie dédiée au respect des us et coutumes et à la préservation du patrimoine culturel, s'est adjugée trois autres prix: meilleure mise en scène pour Ali Djebbara, meilleure interprétation féminine pour Amal Ouahiba Lamri et meilleure interprétation masculine obtenue par Riad Louanasa.

Le prix de la meilleure musique a été décerné à Nacera Benyoucef et Ferhat Kaci pour la pièce "Anz...Oul" de la troupe Ithran Takerboust de Bouira, également lauréate du prix du jury, tandis que le prix du meilleur texte est revenu à Mohamed Amine Kadi pour la pièce "La nuit Blanche" de l'association Thichradh, en collaboration avec le théâtre régional de Tizi-Ouzou.

Le prix de la meilleure scénographie a été attribué, ex aequo, à Belkacem Kauane pour la pièce "Le Rêve" de l'association Imezdad Idhlissen Inlamden de l'Université de Béjaïa, et à Sahal Smail pour la pièce "El Okda" (le noeud) de l'association Djaouaher El Fen pour le théâtre et le cinéma de Timimoun. Deux autres récompenses ont également été créées pour cette édition, à savoir le

prix du meilleur espoir masculin, décerné au comédien Belkacem Atari pour la pièce "La nuit blanche", et celui du meilleur espoir féminin, attribué à Saïda Melikeche pour son rôle dans la pièce "Le rêve". La soirée de clôture de cette manifestation, inaugurée le 28 novembre sous le slogan "Racines et Authenticité", a attiré un nombreux public constitué de professionnels du théâtre, d'intellectuels et d'amateurs de théâtre qui ont assisté à un spectacle intitulé "La vendange de roses", conçu et interprété par de jeunes amateurs ayant participé à deux ateliers de formation en interprétation, en diction et en écriture théâtrale en langue amazighe organisés dans le cadre de ce festival. Sept pièces étaient en lice pour les prix de ce festival : deux produites par

les théâtres régionaux de Batna et de Tizi-Ouzou, et le reste par des troupes de Bouira, de Touggourt, de Bejaïa et de Timimoun.

La pièce "Idghath" du théâtre régional de Batna, une nouvelle production mise en scène par Chawki Bouzid, et qui a été récemment donnée dans certaines régions de l'est du pays, a été présentée hors compétition au cours de la soirée de clôture.

Pour rappel, parallèlement aux représentations théâtrales au programme, deux séminaires sur "les pratiques pré-théâtrales dans le patrimoine amazigh" et "les formes de divertissement populaire" ont été animées par des chercheurs universitaires et des spécialistes du quatrième art.

R.C

Khenchela: Les Journées littéraires réunissent plus de 30 écrivains et poètes

La septième édition des Journées littéraires de Khenchela s'est ouverte mardi à la Maison de la culture Ali-Souaïhi en présence de plus de 30 écrivains et poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation, organisée par la Maison de la culture en coordination avec l'association El Kalima pour la culture et l'information d'Alger, réunit des universitaires et des figures de la poésie et de la littérature, dont Abdallah Hammadi, Bouzid Harzallah, Abdellali Mezghiche, Badr Mennani, Nazihha Taïf, Abdelhamid Khetala et Maâmar Benrahla.

Les journées de cette année, sont placées sous le slogan "La littérature est résistance", en solidarité avec les causes justes dans le monde.

Le programme de la manifestation, qui comprend plusieurs interventions axées sur la littérature de résistance, ainsi que des ateliers avec de jeunes écrivains, sera encadré de lectures poétiques déclamées par les participants qui présenteront leurs dernières œuvres. Un programme culturel, récréatif et touristique, a été établi au profit des participants qui pourront découvrir, à travers des excursions et des

visites guidées, les sites archéologiques et historiques les plus importants de la wilaya de Khenchela.

L'homme de lettres Abdallah Hammadi, a souligné que les journées littéraires de Khenchela sont une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains et poètes venus de plusieurs régions du pays.

Il a également indiqué que les thèmes devant être abordés pendant trois jours traiteront de nombreux sujets liés, plus spécifiquement, à la littérature de résistance.

R.C

Annaba : ouverture d'un atelier de formation à l'art de l'improvisation théâtrale

Un atelier de formation à l'art du théâtre d'improvisation a été ouvert au palais de la Culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba dans le cadre de la diversification de l'offre de formation artistique et de la découverte de talents dans ce domaine.

L'atelier de formation se déroule sur la scène de la salle de spectacles du palais de la culture sous forme de spectacles improvisés dans le cadre d'un concours où les stagiaires se mesureront les uns aux autres, individuellement et en groupes, pour présenter des spectacles basés sur le pouvoir de l'imagination, selon les encadrants de l'atelier.

Les spectacles sont basés sur des mots, des expressions, des thèmes ou un personnage où les concurrents, "influencés" par le public, tentent de construire un spectacle traduisant le sens du mot, du thème ou du personnage, sur une durée ne devant pas excéder cinq minutes par spectacle.

L'atelier de formation en improvisation théâtrale, ouvert dans le cadre de la saison culturelle 2024-2025 et réunissant une vingtaine de stagiaires, vise à découvrir des talents dans le domaine du jeu théâtral à travers la formation de jeunes gens aux "règles de l'art du jeu théâtral", à l'improvisation et à leur accompagnement.

Pour rappel, le palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba compte 17 ateliers de formation dans différents arts, tels que le théâtre, l'audiovisuel, la musique et la danse, pour adultes et enfants, ainsi que la peinture, la calligraphie et la littérature.

R.C

Blanche Neige : une nouvelle bande-annonce du prochain film des studios Disney dévoilée

La première bande-annonce officielle de la version en prises de vue réelles de "Snow White" a été dévoilée.

À peine trois mois après Mufasa, ce sera au tour de Blanche Neige de s'inviter sur grand écran et le pari s'annonce difficile. Le projet enchaîne les controverses depuis son annonce en 2016 et s'est déjà mis les spectateurs à dos à maintes reprises. Qu'il s'agisse du casting, des visuels ou encore de l'intérêt même d'une telle adaptation : ce live action divise. Après de nombreux reports, cette étrange version de Blanche Neige fera son entrée dans les cinémas français le 19 mars prochain. Disney prépare déjà le terrain et vient de publier une bande-annonce qui confirme de nombreuses inquiétudes.

Encore une fois, le manque flagrant de couleur et de vie se fait ressentir. Le studio finira-t-il par comprendre que des environnements sombres ne sont pas synonymes d'une adaptation plus réaliste et mature ? Rachel Zegler semble faire de son mieux dans la peau de la princesse, mais il est impossible de rester sérieux lorsqu'elle fait face aux 7 nains cauchemardesques. Il y a des choses qui ne sont pas faites pour des prises de vues réelles et ces personnages en font partie.

Rachel Zegler (West Side Story) incarne Blanche-Neige. Le film musical est réalisé par Marc Webb (les deux The Amazing Spider-Man) et écrit par Greta Gerwig (Barbie) et Erin Cressida Wilson (The Girl on the Train). Le duo Pasek et Paul, lauréat du quatuor de prix Emmy, Grammy, Oscar et Tony (EGOT), signe de nouvelles chansons pour l'œuvre attendue le 21 mars.

N.C

ITÉLÉ

TF1 Commandant Saint-Barth

21h10



Lors d'un cocktail en compagnie de grands pontes de l'île Saint Barth sauve de justesse le capitaine Diane Baccara. En effet, un parachutiste tombe du ciel en pleine réception.

france 3 L'oubliée d'Amboise

21h05



Le lendemain d'un concert, Amaury un violoniste virtuose de 31 ans, est retrouvé assassiné. Son corps est à quelques mètres de la tombe de Léonard De Vinci.

arte Evil

20h55



Après sa violente altercation avec Erik, Otto est soigné à l'infirmière de l'internat. En l'absence de leur leader, les membres du conseil des étudiants hésitent sur la stratégie à adopter.

W9 Opération Portugal

21h10



Hakim, flic, doit infiltrer la communauté portugaise pour les besoins d'une enquête. Mais peut-on devenir Portugais en trois jours ? Hakim est une catastrophe ambulante.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION

Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



TFX

Le transporteur

21h05



Frank Martin est un chauffeur d'un type particulier : pour gagner sa vie, il transporte des colis douteux pour des truands. D'habitude, il ne pose aucune question à ses clients.

TF1 SERIES FILMS

New York, section criminelle

21h05



Depuis la mort de son époux, Whitney mène la grande vie. Elle prend des leçons de théâtre, jusqu'au jour où la police reçoit une lettre anonyme révélant que M. Whitney a été assassiné.

Chérie Wind River

21h05



Pisteur dans la réserve indienne de Wind River, perdue dans le Wyoming, Cory Lambert découvre le corps d'une femme lors de sa patrouille.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Tél/Fax : 023 46 32 76

E-mail : lanationquotidien@gmail.com -

Site : www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Camila Cabello : La star a admis que vivre des années dans l'industrie musicale l'a forcée à se protéger

La star de 27 ans, qui a connu la gloire à l'adolescence au sein du groupe Fifth Harmony, pense que les exigences de l'industrie musicale l'ont obligée à devenir plus résistante.

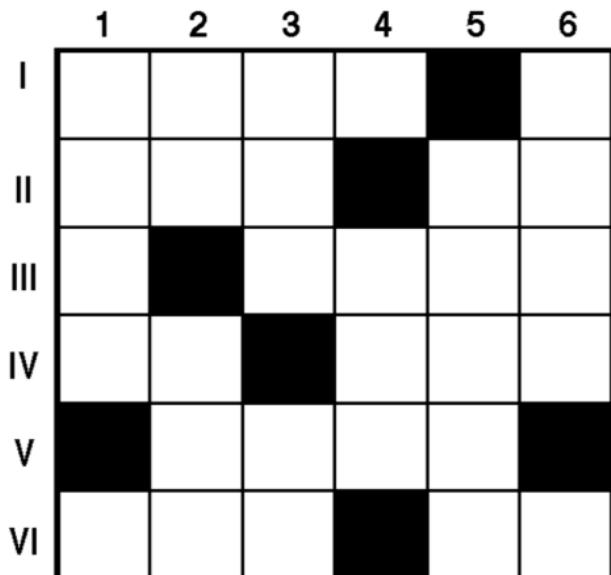
Camila, qui a sorti son dernier album solo, en juin, a déclaré : "Le fait d'être dans l'industrie m'a permis de me forger une carapace et un extérieur plus durs. Comme Rihanna, Beyoncé, Taylor Swift - ce genre de bravade se produit dans leurs dernières œuvres. C'est la construction d'une armure. Mes albums précédents étaient plus nets, du genre : Je suis tellement amoureuse et heureuse, bla, bla, bla ! C'étaient des albums de jour. J'aime l'idée que mon album soit nocturne. Plus de friction, plus compliqué."

Camila, qui a fait partie du groupe aux côtés d'Aly Brooke, Normani, Dinah Jane et Lauren Jauregui, a ajouté : "Je ne sais pas si je me débattais plus qu'une adolescente normale, parce qu'il est difficile de dire ce qui est normal, que l'on soit célèbre ou non. Mon baromètre ne fonctionnait pas. C'était plus que ce qu'une personne devrait supporter." Si elle n'est pas revenue sur les raisons qui l'ont poussée à quitter le groupe, la suite de son interview laisse sous-entendre des tensions entre les cinq membres. "Je pense que la résolution des conflits est très importante, surtout lorsqu'il s'agit d'un groupe. Ce sont des compétences que l'on n'a pas à 16 ans. Comment faire face à la mise à l'écart? Comment gérer la jalouse? Comment faire face à ces choses sans se blesser ou blesser d'autres personnes?", a-t-elle déclaré.

Camila Cabello a confié avoir recroisé Normani, une des membres de Fifth Harmony. "Je me souviens de moments où nous riions si fort. Avec de l'espace, nous pouvons revenir en arrière et puiser dans ces moments-là. Les dernières fois que je l'ai vue, j'ai dit quelque chose et elle a ri vraiment fort. Nous n'avons pas l'impression d'être des étrangères. Nous revenons à l'époque où nous étions vraiment proches", a-t-elle raconté.



Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1058

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

1 Sont à l'origine.2 Agissait comme un produit amaigrissant.3 Liquider pour liquider.4 Loin.- Entre dans la botte...5 Né à Winkel ?- Borne d'un intervalle.- Lanthanide.6 Loua un matricule.7 Carie à droite.- N'a pas subi le travail de rivière.8 Dans une trilogie gaussienne géniale.9 P mais pas chez nous.- Oeuvre de chair.10 Ont pris du recul, forcément...

Verticalement

1 Etroitement pyramidales.2 Cheville ou poignée.3 Nous distinguons bien.4 Corde de voisin.- La peau de chagrin ne lui convient pas.5 Bois de qualité supérieure.- Célèbre pour son Palio.6 Stupéfiant.- Ville des olives.7 Fête arabe.- Soupe populaire.8 Cheval qui offre très peu de perspectives !- Élément de fraise.9 Celui qui s'ajoute ou divise.- Souscrit à une idée lafarguienne.10 Herbes du diable.

Mots croisés grille N° 1058

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

1 Thiols.2 Fait dépenser ou dépecer.3 Ne sont plus maîtresses chez elles.4 Ne distinguent pas.- Evêque de Cottances.5 Motifs d'échecs.- Protecteurs du mal ?6 Entre Bellaria et Marina.- Fragment de roche.7 Abeilles.8 Dans le 11.- Petit clou.9 L'esperluette.- Ont plus que des pépins, là !10 Draguerai.

Verticalement

1 Tête de coucou.2 Bienvenue à la Chocolaterie.3 Perroquets d'Allemagne.4 Cuider sous condition.5 Donnent de la couleur et du relief à une figure.- Cours en aval du 26.6 Détective de Sladek.- Messager de Platon.- Adverbe.7 Limace à coquille.8 Bout de terrain.- Lui en groupe.- Lanthanide.9 Noircit, grave(a) !- N'en revint pas.10 Sinouhé le servit.

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux et 36 kilos de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 43 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre, a indiqué, hier, un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le même contexte, les services de sécurité de l'ANP "ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen en 2ème Région militaire, 50,212 kilogrammes de Cocaïne, alors que 471858 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national".

OUM EL BOUAGHI Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes à feu

Les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale d'Ouled Hamla (Oum El Bouaghi) ont démantelé un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication et la vente d'armes à feu artisanales (catégorie 4) et ont arrêté trois suspects, a-t-on indiqué, hier, dans un communiqué du groupement territorial de wilaya de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, suite à des informations relatives aux activi-

tés d'un suspect ayant établi un atelier clandestin de fabrication d'armes, il a été procédé à la détermination du lieu d'implantation dudit atelier et à la mise sous surveillance du suspect qui a été arrêté. Après la fouille de son domicile, l'atelier a été découvert, où deux pistolets artisanaux de catégorie 4, une quantité de munition de catégorie 1 et de munition de chasse de catégorie 5 ainsi que du matériel de fabrication d'armes ont été trouvés, a ajouté le communiqué. Le communiqué a précisé que l'intensification des investigations a permis l'arrestation de deux autres personnes impliquées dans cette affaire, indiquant qu'au terme des procédures légales requises, les suspects seront présentés devant les instances judiciaires compétentes.

EL HACHIMIA (BOUIRA)

6 blessés dans un accident de la route

Six personnes ont été blessées, hier, dans un accident de la route survenu au lieu-dit El Djellada, relevant de la commune d'El Hachimia (Sud-ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 9h45 sur le dédoublement N 8 bis au lieu-dit El Djellada, dans la commune d'El Hachimia, suite au dérapage d'une voiture de transport inter-wilaya (Taxi), selon les détails

fournis par un officier de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. "Six passagers ont été blessés suite au dérapage de ce véhicule, et ils ont tous été évacués à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira pour recevoir les soins nécessaires", a expliqué à la presse l'officier Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

BATNA

Saisie de plus de 6 kg de kif traité

Les éléments de la sûreté de daïra d'El Djezzar, dans la wilaya de Batna, ont saisi en coordination avec les services de la gendarmerie nationale 6,123 kg de kif traité, a-t-on indiqué, hier, dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a été effectuée suite à une descente commune entre les services de la police et de la gendarmerie

nationale ayant permis l'arrestation d'une personne en sa possession la quantité de drogues et la saisie du véhicule exploité pour cet acte criminel, selon le communiqué. Au terme des procédures légales, le suspect âgé de 29 ans a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Barika pour "possession et vente de drogues d'une manière illégale", a ajouté le communiqué.

SÉCHERESSE EN AFRIQUE AUSTRALE

26 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë

La sécheresse historique qui frappe l'Afrique australe a plongé 26 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire aiguë, a alerté mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a besoin de 300 millions de dollars pour l'aide d'urgence. Celle-ci "ne peut pas attendre", a déclaré la directrice du PAM au Mozambique Antonella D'Aprile lors d'un point press à Johannesburg. "C'est vraiment maintenant qu'il faut apporter son soutien", a-t-elle ajouté. Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe sont les plus touchés. Dans de nombreux endroits, les paysans qui

devraient déjà avoir semé à cette époque de l'année n'ont pu le faire, faute de ressources ou d'eau en attendant la nouvelle saison des pluies. A ce tableau en Afrique australe, s'ajoutent plus de 25 millions de personnes confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence en République démocratique du Congo (RDC), d'après Peter Musoko, représentant du PAM dans le pays. Une situation "due à un cocktail" de conflits, d'événements climatiques extrêmes et de crises sanitaires, comme les épidémies de Mpxo, choléra et rougeole, a-t-il ajouté, et il n'y a "aucun soulagement en vue".

TURQUIE

17 personnes meurent après avoir consommé de l'alcool frelaté

Dix-sept personnes sont mortes à Istanbul depuis la fin novembre et 22 autres sont hospitalisées après avoir consommé de l'alcool frelaté, ont rapporté, hier, les médias turcs. Huit personnes soupçonnées d'avoir écoulé l'alcool à l'origine de ces décès ont été placées en détention, selon l'agence officielle Anadolu. Les autorités avaient an-

noncé la semaine passée avoir saisi à Istanbul 410 litres d'éthanol et de méthanol, ainsi que 165 bouteilles d'alcool de contrebande et de produits utilisés dans la fabrication d'alcool. Fin 2021, au moins 25 personnes étaient décédées en quelques jours dans plusieurs provinces du pays. Une quarantaine d'autres étaient mortes intoxiquées un an plus tôt.

LA NATION

Jeudi 05 Décembre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:17 12:36 15:14 17:31 18:56

Météo

Alger
Tiaret
Constantine

	18	Tizi Ouzou		19
	22	Béjaïa		18
	20	Oran		23

EL HARRACH (ALGER)

Saisie de 3240 comprimés psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont arrêté, au cours de la semaine passée, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue, et saisi 3240 comprimés psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMJP) de Bourouba relevant de la circonscription

administrative d'El Harrach, ont arrêté, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue et saisi 3240 comprimés psychotropes", a précisé le communiqué. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue suite à l'exploitation d'une information faisant état de mouvements suspects d'un individu dans un quartier à El-Harrach. Les investigations ont permis l'arrestation du suspect et la saisie de 3240 comprimés psychotropes. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, pour trafic de drogue, a conclu le communiqué.

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Le costume féminin du Grand Est algérien inscrit



Le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a validé, mardi, l'inscription du dossier de l'Algérie "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien: Savoirs et savoir-faire liées à la confection et à la création de bijoux -Gandoura et Melehfa", sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et ce lors de la 19e session du Comité, qui se tient à Asuncion (Paraguay) jusqu'au 7 décembre, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Les éléments inscrits dans ce dossier incluent: "la gandoura, la melehma, lqat, qwyiet, la chechia, loukaa, saroual, edkhila, mandil, guenour, et hzam", brodés selon les techniques du fil

elmejboud, elftela, kentil, tell, perlage, et taamar. Concernant les bijoux en argent et en or, il s'agit notamment de "la chachia soltani, le djebine, Khit Errouh, Menagh (boucles d'oreilles), Mechref, le mikhabel, le skhab, la mhazma, le hzam, le harz, le ibzim, les msayas, le mekyas, le khelkhal et le redif", a ajouté le communiqué.

A noter que l'inscription de ce dossier s'ajoute à sept éléments du patrimoine immatériel algérien déjà classés sur cette liste, à savoir : l'Ahellil du Gourara traditionnel et les coutumes sont associées (2008), les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen, le pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Abd el-Qader Ben Mohammed dit "Sidi Cheikh" (2013), le rituel et les cérémonies de la Sebeiba dans l'oasis de Djanet (2014), le subâ, pèlerinage annuel à la zawiya Sidi

El Hadj Belkacem, Gourara (2015), les savoirs et savoir-faire des mesures d'eau des fogaras ou aiguadiers du Touat-Tidikelt (2018), et le rai, chant populaire d'Algérie.

Ce dossier s'ajoute également à d'autres éléments du patrimoine partagés avec des pays arabes et africains, également inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, afin de "renforcer la dimension arabo-africaine du patrimoine algérien", à savoir : le dossier "Pratiques et savoirs liés à l'Imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger (2013), le dossier des "Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous (2020), le dossier "Arts, savoir-faire et pratiques associés à la gravure sur métaux (2023), ainsi que le dossier "Calligraphie arabe" (2021), et le dossier du "henné" qui a été inscrit lors de cette session.

ALGER

Le Fonds de la zakat sensibilise les commerçants

L'Office national des wakfs et de la zakat a organisé, hier à Alger, une sorte de sensibilisation sur le terrain au profit des grossistes en pièces détachées à Bab Ezzour (Alger), dans le cadre de la 23e campagne nationale de sensibilisation sur le terrain a été organisée par le Fonds de la zakat, a indiqué un communiqué de l'Office.

"Dans le cadre de la 23e campagne nationale de sensibilisation sur le terrain au profit des grossistes en pièces détachées à Bab Ezzour", a précisé le communiqué. Cette opération vise à "sensibiliser les commerçants sur le principe de la zakat et son impact sur l'individu et la société", a ajouté le communiqué qui a souligné que cette campagne a été largement accueillie par les commerçants.

pièces détachées à Bab Ezzour", a précisé le communiqué. Cette opération vise à "sensibiliser les commerçants sur le principe de la zakat et son impact sur l'individu et la société", a ajouté le communiqué qui a souligné que cette campagne a été largement accueillie par les commerçants.